
Éclairages

Les seniors



Qui travaille après 65 ans ?

Léa Flamand, Christel Gilles, Alain Trannoy*

La part des personnes âgées de 65 à 74 ans qui sont en emploi est en forte croissance depuis 10 ans, même si elle ne représente encore que 5 % de cette classe d'âge. En comparaison avec les inactifs du même âge, les actifs occupés entre 65 et 74 ans sont plus souvent des hommes, en bonne santé, plus diplômés et résidant dans l'agglomération parisienne. Les cadres salariés, mais aussi les indépendants et les agriculteurs sont surreprésentés dans ce groupe.

Comparés aux 60-64 ans en emploi, les actifs occupés entre 65 et 74 ans sont plus souvent indépendants et plus fréquemment à temps partiel quand ils sont salariés ; qu'ils soient salariés ou indépendants, leurs revenus d'activité sont plus faibles en moyenne.

Parmi les 65-74 ans en emploi, 70 % perçoivent également une pension de retraite ; ceux qui n'en perçoivent pas en parallèle sont plus souvent immigrés, de sexe féminin, en bonne santé et résidant dans l'agglomération parisienne. L'emploi de ces non-cumulants se distingue principalement par une durée de travail plus importante : 78 % sont à temps complet (contre 32 % pour ceux qui perçoivent une pension de retraite).

Quatre profils types de personnes en emploi après 65 ans se dégagent : les employées peu diplômées à temps partiel, les très diplômés et très qualifiés urbains, les commerçants et enfin les agriculteurs âgés.

Enfin, parmi les déterminants extra-financiers qui sont associés à la décision de rester en emploi au-delà de 65 ans pour ceux qui étaient encore en emploi à cet âge, le non-salariat, l'absence de limitation dans les activités habituelles, la poursuite de l'activité du conjoint ou encore la faible différence d'âge avec le conjoint se détachent comme les facteurs explicatifs les plus significatifs.

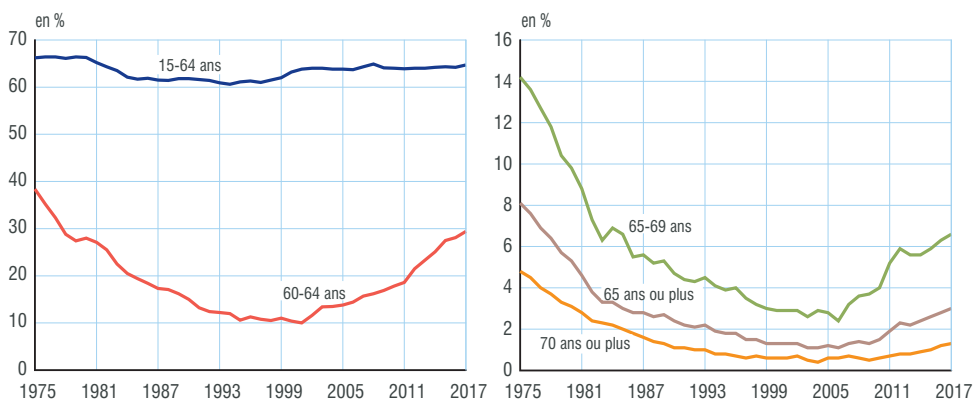
L'allongement de la durée de vie est un fait majeur de nos sociétés contemporaines. La question est de savoir s'il se traduit d'une manière ou d'une autre par un prolongement de la vie active après 65 ans. De fait, depuis plus de 10 ans, le **taux d'emploi** des 65 ans ou plus a quasiment triplé, passant de 1,1 % en 2006 à 3,0 % en 2017. Ces seniors, rapportés aux actifs occupés de 15 à 64 ans, représentent 1,4 % des actifs occupés en 2017, contre 0,3 % en 2006. Cet éclairage vise à mieux connaître les personnes âgées de 65 à 74 ans en emploi à partir des enquêtes Emploi (*encadré 1*). Quelles sont leurs particularités, notamment socio-démographiques, en comparaison de celles des **inactifs** du même âge ? Quels emplois occupent-elles en comparaison de ceux occupés par les actifs de 60 à 64 ans ? Quelles sont les différences entre les 65-74 ans en emploi percevant une pension de retraite et ceux n'en percevant pas ? Quels profils types peut-on dresser des 65-74 ans en emploi ? Enfin, quelles raisons extra-financières poussent les personnes en emploi à 65 ans ou plus à le rester 18 mois plus tard ?

* Léa Flamand, Christel Gilles, France Stratégie ; Alain Trannoy, EHESS, AMSE, France Stratégie.

Les 65 ans ou plus en emploi : une population en forte croissance depuis 2006

Après une baisse continue depuis le début des années 1980, le taux d'emploi des 65 ans ou plus a fortement augmenté à partir de l'année 2006 (figure 1). Cette hausse suit globalement celle observée pour les 55-64 ans [Beck et Vidalenc, 2018]. Ces évolutions peuvent être reliées aux politiques publiques en matière d'emploi [Monjon et Ragot, 2018 ; Cahuc *et al.*, 2016], notamment les réformes des systèmes de retraite [Dubois et Koubi, 2017], de pré-retraite, d'assurance chômage et l'assouplissement, depuis 2004, des conditions de cumul emploi-retraite. L'augmentation de l'espérance de vie et celle du niveau de qualification des générations concernées par ces réformes peuvent également avoir favorisé la hausse de l'emploi des seniors [Dubois et Koubi, 2017]. Enfin, les conditions d'emploi dégradées après la crise ont pu jouer un rôle, en retardant l'acquisition de droits nécessaires pour bénéficier d'une retraite à taux plein pour des personnes à carrière incomplète.

1. Évolution du taux d'emploi par classe d'âge entre 1975 et 2017



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2015 et France hors Mayotte à partir de 2015, personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.
Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2017.

Encadré 1

Source et champ

Source

Les données utilisées dans cet éclairage sont issues de l'enquête Emploi, qui permet de mesurer tout au long de l'année des indicateurs essentiels liés à l'activité, au chômage et à l'emploi selon les définitions du Bureau international du travail. L'enquête est réalisée au niveau du logement et vise à décrire la situation de toutes les personnes de 15 ans ou plus y habitant. L'échantillon de logements enquêtés est tiré à partir d'une base de sondage composée des fichiers de la taxe d'habitation. Cet échantillon est dit « aréolaire » et « rotatif », puisque les unités sont tirées par grappes ou groupes de logements contigus et qu'elles sont enquêtées sur six trimestres consécutifs. Sur un an, l'échantillon obtenu compte

110 000 logements distincts répondants en France métropolitaine.

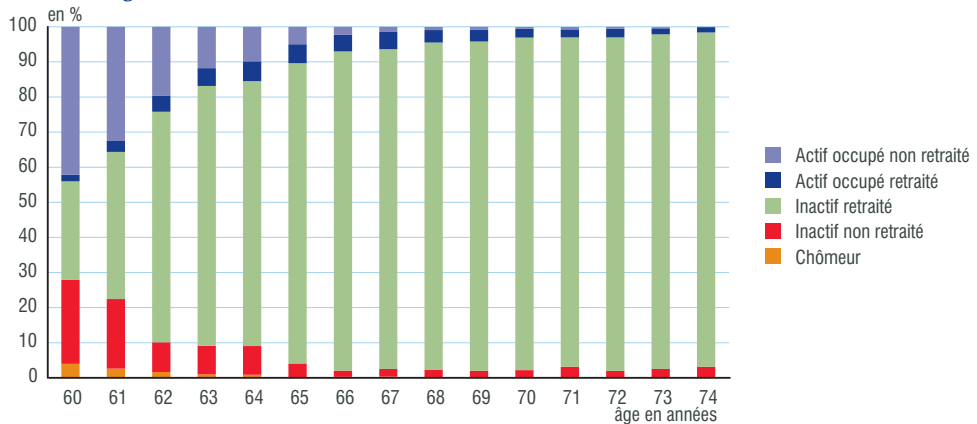
Champ

Le champ de l'étude est celui des personnes âgées de 65 à 74 ans résidant en ménage ordinaire – les personnes vivant en communauté (établissement et collectivité) ne sont donc pas incluses – en France métropolitaine. L'âge est mesuré à la fin de la semaine de référence. Afin d'avoir un nombre suffisant d'observations, les enquêtes de 2013 à 2016 sont concaténées, permettant d'avoir un échantillon total de 2 870 individus âgés de 65 à 74 ans en emploi.

Ainsi, en 2017, le taux d'emploi des 65 ans ou plus atteint 3,0 % contre 1,1 % en 2006, soit près de trois fois plus. Cette forte progression s'observe presque avec la même ampleur aussi bien pour les 65-69 ans (dont le taux d'emploi atteint 6,6 % en 2017) que pour les 70 ans ou plus (1,3 % en emploi en 2017).

Néanmoins, le taux d'emploi diminue continûment avec l'âge après 60 ans. Il passe de 44,0 % à 60 ans à 10,3 % à 65 ans, 4,2 % à 69 ans et 1,6 % à 74 ans (figure 2). L'évolution du taux d'emploi avec l'âge fait apparaître deux seuils : autour de 62 ans, qui correspond à l'âge d'ouverture des droits à la retraite, et autour de 65 ans, qui correspond (encore en 2016, encadré 2) à l'âge à partir duquel la pension, lorsqu'elle est demandée, est versée à taux plein.

2. Évolution du statut d'activité au sens du BIT et de la perception d'une pension de retraite selon l'âge en 2016



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 60 à 74 ans vivant en ménage ordinaire.
Source : Insee, enquête Emploi 2016.

Comparés aux inactifs du même âge, les actifs occupés de 65 à 74 ans sont plus souvent des hommes, diplômés et en meilleure santé

Une première comparaison avec les inactifs du même âge permet d'identifier les principales caractéristiques socio-démographiques des 65-74 ans en emploi. En moyenne, entre 2013 et 2016, 58 % des personnes qui travaillent entre 65 et 74 ans sont des hommes contre 46 % parmi les inactifs du même âge (figure 3). Les actifs occupés de 65 à 74 ans sont aussi plus diplômés que les inactifs du même âge, 31 % d'entre eux ayant un diplôme supérieur à bac + 2 contre seulement 11 % pour les inactifs. Ils sont par ailleurs en meilleure santé : 4 % déclarent un mauvais ou très mauvais état de santé (contre 12 % parmi les inactifs) et 32 % être sujets à une maladie chronique (contre 46 %).

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 à 74 ans en emploi vivent plus souvent en couple avec enfants dans le foyer¹ que celles qui sont inactives (9 % contre 5 %). Ainsi, celles qui continuent de travailler ont plus souvent des enfants dans le foyer. Par ailleurs, la configuration familiale varie pour les femmes avec le statut sur le marché du travail. Parmi les femmes en emploi, près de la moitié sont seules ou à la tête d'une famille monoparentale, contre un peu plus d'un tiers lorsqu'elles sont inactives. Pour les hommes de 65 à 74 ans, la vie seule ou en famille monoparentale est moins fréquente et ne varie pas selon le statut d'activité : elle concerne un homme sur cinq, qu'ils soient en emploi ou inactifs. Les femmes en

1. Est ici considéré comme enfant toute personne, sans limite d'âge, vivant au sein du ménage de l'un au moins de ses parents, étant légalement célibataire et sans conjoint ni enfant vivant au sein du ménage.

emploi sont deux fois plus souvent divorcées (27 %) que les inactives (13 %) et que les hommes, qu'ils soient en emploi (14 %) ou inactifs (11 %). Moins souvent en couple, les femmes âgées de 65 à 74 ans maintiennent leur activité pour des raisons que l'on peut supposer, en moyenne, être plutôt d'ordre financier que relevant de l'intérêt du travail [Drees, 2018].

Enfin, 20 % de l'ensemble des actifs occupés de 65 à 74 ans résident dans l'agglomération parisienne contre 12 % parmi les inactifs. Les personnes de 65 à 74 ans en emploi sont également un peu moins souvent propriétaires que celles inactives.

Les emplois des 65-74 ans diffèrent de ceux occupés par les inactifs du même âge juste avant leur sortie du marché du travail. 29 % des personnes en emploi ont un poste de cadre ou une profession intellectuelle supérieure contre 16 % parmi les inactifs. Cette plus grande proportion s'explique en grande partie par le plus haut niveau de diplôme des premiers. Cependant, même à niveau de diplôme comparable, les cadres continuent à avoir une probabilité plus élevée d'être en emploi par rapport aux ouvriers et professions intermédiaires. Les professions libérales en particulier sont surreprésentées parmi les actifs occupés : 11 % des 65-74 ans en emploi exercent une profession libérale contre 1 % chez les inactifs. Toutefois, les 65-74 ans n'occupent pas uniquement des emplois relevant des catégories socioprofessionnelles les plus élevées : un tiers des 65-74 ans travaillent comme ouvrier ou employé. Les agriculteurs exploitants, les artisans et les commerçants sont aussi sur-représentés parmi les actifs occupés (23 % contre 12 % chez les inactifs).

Encadré 2

Être actif après 65 ans, quelles règles ?

Réforme des retraites de 2010 et âges légaux

La réforme de 2010 a relevé progressivement l'âge légal d'ouverture des droits de 60 à 62 ans et l'âge d'annulation de la décote (AAD) de 65 à 67 ans. Cependant, dans l'échantillon, entre 2013 et 2016, seuls les individus nés entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 1951 voient leur AAD augmenter à 65 ans et 4 mois¹.

Le cumul emploi-retraite

Le cumul emploi-retraite est un dispositif qui permet à tout retraité, quel que soit son régime de retraite², de cumuler ses pensions de retraite avec des revenus d'activité professionnelle (y compris chez son dernier employeur). Il existe deux types de cumul emploi-retraite : le cumul partiel ou le cumul intégral. Le cumul partiel ajoute un plafond sur les revenus et ne s'applique que si les trois conditions nécessaires au cumul intégral ne sont pas réunies : avoir atteint l'âge légal de départ à la retraite (60 ans passant progressivement à 62 ans), pouvoir justifier d'une pension à taux plein soit en ayant cotisé le nombre de trimestres nécessaires ou en ayant atteint l'âge d'annulation de la décote

(65 ans passant progressivement à 67 ans) et avoir liquidé l'ensemble de ses retraites personnelles (de base et complémentaires). Ce dernier point a été instauré par la réforme des retraites de 2014 et implique qu'il faut avoir préalablement cessé l'ensemble de ses activités professionnelles pour pouvoir ensuite faire la demande du cumul. Pour certaines activités³, le départ en retraite est conditionné à la vente du lieu d'exercice de la profession, ce qui limite fortement la poursuite d'une activité libérale ultérieure à la liquidation des droits.

Mesure du cumul dans l'enquête Emploi

Les situations de cumul emploi-retraite dans l'enquête Emploi sont identifiées en croisant le fait de percevoir une pension de retraite et d'être actif occupé au sens du Bureau international du travail (BIT). Cette mesure est imparfaite et peut recouvrir en pratique aussi bien les situations de retraite progressive que de véritable cumul emploi-retraite. Elle n'exclut donc pas les allocataires du minimum vieillesse, qui peuvent cumuler dans une certaine mesure depuis 2015.

1. Dans l'échantillon, 58 individus, observés en 2016, correspondent à cette définition. L'ensemble des 65-74 ans observés entre 2013 et 2016 est constitué de 64 108 observations.

2. Seuls les régimes complémentaires de la Caisse de prévoyance et de retraite des notaires (CPRN) et de la Caisse d'assurance vieillesse des officiers ministériels, officiers publics et des compagnies judiciaires (Cavom) ne permettent pas le cumul.

3. Par exemple, les officines pour les pharmaciens de la CAVP, les agences pour les agents généraux d'assurance de la Cavamac ou le cabinet pour les vétérinaires de la CARPV.

3. Caractéristiques démographiques des personnes âgées de 65 à 74 ans selon leur statut d'activité au sens du BIT

en %

	Actifs occupés			Inactifs		
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
Genre						
Homme	58			46		
Âge moyen (en années)	68	67	68	69	69	69
Immigré (né étranger à l'étranger)	11	12	11	9	8	11
Type de ménage						
Personne seule	28	40	20	26	33	18
Couple sans enfant	55	45	63	64	58	70
Couple avec enfants	9	5	12	5	3	8
Famille monoparentale	3	5	2	2	3	1
Ménage complexe	4	6	3	3	3	3
Statut matrimonial						
Célibataire	9	9	8	7	7	8
Marié ou remarié	64	50	74	68	60	77
Veuf	8	13	4	13	20	5
Divorcé	20	27	14	12	13	11
Perception d'une pension de retraite	70	68	73	97	95	99
Indicateurs de santé						
État de santé déclaré mauvais ou très mauvais	4	5	4	12	12	12
Limité, fortement ou non, dans ses activités habituelles	15	17	13	31	31	30
Sujet à un problème de santé chronique	32	30	33	46	45	47
Taille de l'unité urbaine						
Agglomération parisienne	20	20	20	12	13	12
Unité urbaine de + 200 000 habitants	23	24	22	24	24	23
Unité urbaine de 20 000 à 199 999 habitants	16	17	14	19	20	19
Unité urbaine de - 20 000 habitants	16	16	16	19	19	20
Commune rurale	26	23	27	25	24	27
Diplôme le plus élevé						
Diplôme supérieur à bac + 2	31	19	39	11	8	14
Bac + 2	7	8	6	7	8	6
Bac général	6	6	6	6	7	5
Bac technologique et professionnel	8	7	8	6	5	7
CAP, BEP	17	16	18	24	20	29
Brevet des collèges	6	8	5	8	9	6
CEP	13	19	8	20	24	16
Sans diplôme	13	17	10	19	19	18
Catégorie socioprofessionnelle¹						
Agriculteur exploitant	6	5	7	3	3	4
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	17	15	19	9	6	12
<i>dont : artisan</i>	6	5	7	4	2	6
<i>commerçant et assimilé</i>	10	10	10	4	4	4
<i>chef d'entreprise de plus de 10 salariés</i>	2	1	2	1	0	2
Cadre et profession intellectuelle supérieure	29	17	38	16	10	23
<i>dont : profession libérale</i>	11	6	14	1	1	2
<i>cadre de la fonction publique</i>	5	3	7	2	1	3
<i>professeur, profession scientifique</i>	5	3	6	3	3	3
<i>profession de l'information, des arts et des spectacles</i>	3	3	4	1	1	1
<i>cadre administratif et commercial</i>	4	2	6	5	4	7
<i>ingénieur et cadre technique</i>	1	0	2	4	1	7
Profession intermédiaire	14	15	14	22	22	23
Employé	22	43	7	27	44	9
Ouvrier	10	5	15	22	15	30
Statut d'occupation du logement						
Accédant à la propriété	6	6	6	3	3	4
Propriétaire	66	61	70	73	72	74
Locataire ou autre ²	28	33	24	24	25	22

1. Les pourcentages sont calculés uniquement sur les répondants. Pour les inactifs, la catégorie socioprofessionnelle est celle du dernier emploi occupé.

2. Locataire, sous-locataire, logé gratuitement et usufuitier.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 65 à 74 ans vivant en ménage ordinaire, hors chômeurs.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2016.

Comparés aux plus jeunes actifs occupés de 60 à 64 ans, ceux entre 65 et 74 ans sont plus souvent non salariés et à temps partiel quand ils sont salariés

Une seconde comparaison avec les plus jeunes actifs de 60 à 64 ans permet d'identifier les caractéristiques socioprofessionnelles spécifiques des 65-74 ans en emploi. 41 % des personnes de 65 à 74 ans en emploi sont non salariées contre 24 % parmi les plus jeunes de 60 à 64 ans, avec près de trois fois plus d'auto-entrepreneurs (figure 4). Cette surreprésentation des non-salariés, observée également dans de nombreux pays de l'Union européenne [Wahrendorf et al., 2017], peut résulter du manque d'attractivité du niveau de la pension comme de la difficulté à trouver un repreneur. Après 65 ans, près de la moitié des hommes ont le statut d'indépendant, contre un peu moins d'un tiers des femmes, en ligne avec le déséquilibre selon le sexe parmi les indépendants : deux sur trois environ sont des hommes [Morin et Pénicaud, 2015].

Après 65 ans, la part d'activités temporaires ou d'appoint progresse, de même que la part d'emplois à temps partiel. Ainsi, plus de la moitié des 65-74 ans qui occupent un emploi avec un horaire de travail habituel travaillent à temps partiel, contre un peu moins d'un tiers des 60-64 ans. La durée hebdomadaire du travail est en conséquence inférieure de 6 heures en moyenne pour les plus âgés par rapport à leurs cadets. Cependant, la distribution du nombre d'heures travaillées est plus polarisée pour les 65-74 ans que pour les 60-64 ans. La durée hebdomadaire du travail des 65-74 ans à temps complet est plus élevée que celle observée

4. Caractéristiques de l'emploi des actifs occupés par classe d'âge

en %

	65-74 ans			60-64 ans		
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
Rémunération mensuelle nette moyenne (en euros 2016)						
Ensemble des salariés	1 239	924	1 536	1 960	1 608	2 411
<i>dont salariés à temps complet</i>	2 277	1 772	2 622	2 463	2 099	2 750
Secteur de l'emploi dans le cadre de l'activité professionnelle (pour les salariés)						
Secteur privé (entrep. privée ou publique, association, particulier)	76	81	72	69	63	67
Fonction publique de l'État, territoriale ou hospitalière	24	19	28	31	27	23
Statut dans l'emploi						
Non-salariés	41	31	48	24	15	33
<i>dont auto-entrepreneurs</i>	9			3		
Salariés	59	69	52	76	85	67
<i>dont : CDD et autres contrats à durée limitée</i>	10	9	10	7	6	5
<i>CDI</i>	49	60	42	70	78	61
Activité temporaire ou d'appoint	16	13	18	4	4	5
Quotité de travail (pour les personnes avec horaire de travail habituel)						
Temps partiel de moins de 15 heures	24	30	19	9	12	5
Temps partiel de 15 à 29 heures	23	23	23	15	20	10
Temps partiel de 30 heures ou plus	6	6	7	5	7	3
Temps complet de moins de 35 heures	3	3	3	3	4	3
Temps complet de 35 à 39 heures	14	16	12	31	32	31
Temps complet de 40 heures ou plus	31	23	37	36	24	49
Temps de travail moyen par semaine dans l'emploi principal, heures supplémentaires comprises (en nombre d'heures)	30	27	32	36	32	40
Salariés à temps complet	46	45	47	43	41	45
Salariés à temps partiel	16	14	17	19	19	19
Jours travaillés habituellement par semaine (en nombre de jours)	4	4	4	5	5	5
Raison principale du temps partiel (pour les personnes travaillant à temps partiel)						
Pas de possibilité de travailler davantage avec l'emploi actuel	10	13	7	30	34	20
Exerce une autre activité professionnelle	2	2	3	4	3	5
En complément d'autres revenus (pension de retraite)	45	43	47	19	14	33
Raisons personnelles ou familiales	43	43	43	47	49	42

Champ : France métropolitaine, actifs occupés âgés de 60 à 74 ans vivant en ménage ordinaire.

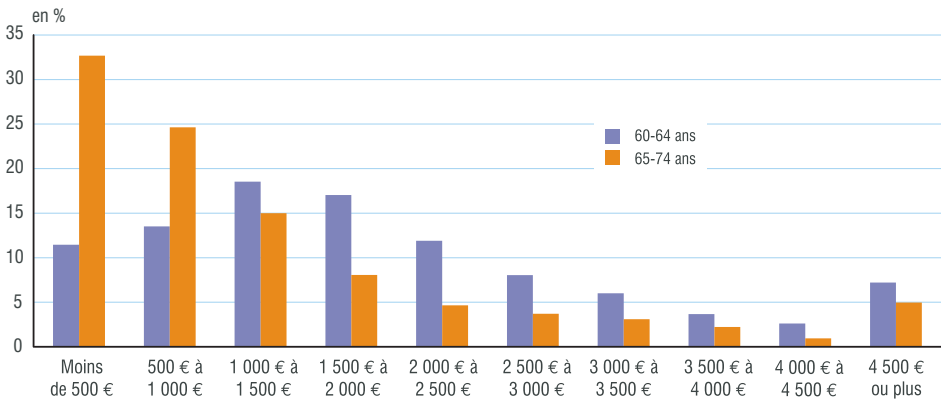
Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2016.

parmi les actifs plus jeunes (46 heures contre 43 heures) ; elle est à l'inverse plus faible pour ceux à temps partiel (16 heures contre 19 heures).

Les raisons du travail à temps partiel diffèrent avant et après 65 ans. La principale motivation de l'emploi à temps partiel chez les 65-74 ans est de venir compléter d'autres revenus – et notamment leur pension de retraite. De leur côté, 30 % des actifs âgés de 60 à 64 ans estiment être à temps partiel contraint : ils aimeraient travailler davantage mais leur emploi actuel ne leur permet pas. Ce temps partiel contraint recule après 65 ans : il ne concerne plus que 10 % des 65-74 ans à temps partiel.

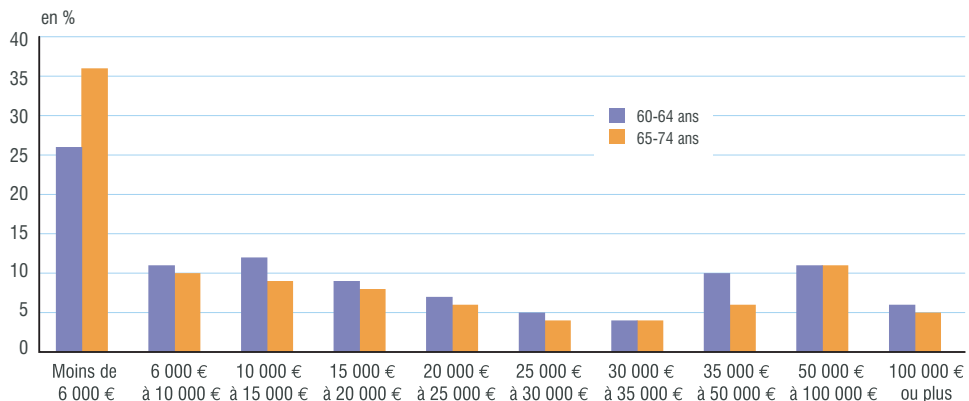
Après 65 ans, les revenus d'activité sont en moyenne plus faibles. Les salaires nets mensuels des salariés âgés de 65 ans ou plus atteignent en moyenne 1 240 euros (en euros 2016) contre 1 960 euros pour les actifs de 60 à 64 ans. Par ailleurs, la distribution des revenus se déforme par rapport à celle des actifs plus jeunes (figure 5), avec une hausse de la part des faibles revenus au détriment de la part des rémunérations intermédiaires. De son côté, la proportion de hauts revenus reste stable. Ce résultat est vrai également pour les indépendants (figure 6).

5. Distribution de la rémunération mensuelle des salariés selon la classe d'âge



Champ : France métropolitaine, actifs occupés âgés de 60 à 74 ans vivant en ménage ordinaire.
Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2016.

6. Distribution des revenus annuels des indépendants selon la classe d'âge

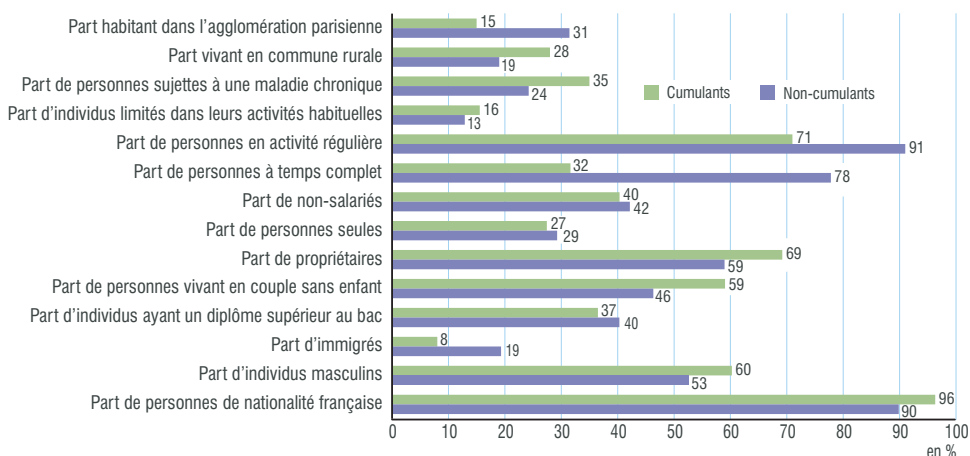


Champ : France métropolitaine, actifs occupés âgés de 60 à 74 ans vivant en ménage ordinaire.
Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2016.

La perception d'une retraite ou non dessine deux populations distinctes d'actifs occupés, notamment par le nombre hebdomadaire d'heures travaillées

Un peu plus des deux tiers des actifs occupés de 65 à 74 ans perçoivent simultanément une pension de retraite et un revenu d'activité : ils sont dits « cumulants ». Les deux populations, cumulants et actifs occupés non retraités, se distinguent à la fois par leurs caractéristiques socio-démographiques et par les emplois qu'ils occupent (figure 7). Ainsi, près de la moitié des actifs occupés non retraités sont des femmes, contre quatre sur dix parmi les cumulants, et près d'un actif occupé non retraité sur cinq est **immigré**, contre moins d'un sur dix parmi les cumulants. Les actifs occupés non retraités sont un peu plus diplômés, vivent beaucoup moins souvent en couple sans enfant et un peu plus fréquemment seuls, et sont en bien meilleure santé. D'autre part, ils possèdent moins souvent leur logement, vivent deux fois plus souvent dans l'agglomération parisienne et résident bien moins fréquemment en commune rurale.

7. Caractéristiques socio-démographiques et de l'emploi des 65-74 ans en emploi, selon la perception ou non d'une retraite



Champ : France métropolitaine, actifs occupés âgés de 65 à 74 ans vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2016.

L'emploi des actifs occupés non retraités est plus fréquemment régulier et 78 % d'entre eux sont à temps complet, contre 32 % parmi les personnes percevant une pension et un revenu d'activité. Les actifs occupés non retraités et les cumulants se distinguent aussi par leur revenu d'activité. Chez les indépendants, la distribution des revenus d'activité des non-retraités est décalée vers le haut par rapport à celle des cumulants : 25 % des premiers gagnent moins de 6 000 euros par an contre 40 % pour les seconds, et 10 % plus de 100 000 euros contre 3 %. Concernant les salariés, les salaires mensuels nets des non-retraités s'élèvent en moyenne à 2 080 euros contre 900 euros pour les cumulants, du fait notamment des durées de travail inégales.

Cumulants et non-cumulants sont donc très distincts. Au sein de cette dernière catégorie se dessinent également deux sous-populations : une première constituée principalement de femmes, d'immigrés et de personnes peu diplômées pour qui travailler peut renvoyer à une nécessité économique, notamment car ces personnes n'auraient pas assez de trimestres cotisés pour avoir un niveau de pension suffisant ; une seconde plus masculine, plus diplômée (en particulier dans les professions libérales), poursuivant vraisemblablement leur activité pour des raisons principalement extra-financières ou pour accumuler des droits.

Quatre profils de personnes en emploi entre 65 et 74 ans, largement déterminés par le statut dans l'emploi et le niveau de diplôme

Cette population des 65-74 ans en emploi est donc composée d'individus hétérogènes, aux caractéristiques et déterminants de l'emploi qui varient considérablement. Pour mieux identifier les différents profils, une classification est réalisée sur l'échantillon et fait ressortir quatre profils de personnes en emploi après 65 ans (*encadré 3*). Les lignes de partage entre ces profils sont largement déterminées par le statut dans l'emploi (salarié ou indépendant) et le niveau de diplôme (*figure 8*). Afin d'illustrer ces profils, des individus types² sont extraits de l'échantillon.

Profil 1

Marie, 70 ans, est employée à temps partiel de moins de 15 heures en tant qu'agent d'entretien dans un hôtel. Elle est retraitée et gagne en sus environ 500 euros par mois grâce à son travail. Elle vit seule à Toulouse. Elle possède un diplôme de brevet des collèges.

Un premier profil, qui représente deux cinquièmes des 65-74 ans en emploi, se distingue par une forte proportion de femmes. Ces individus vivent un peu plus souvent seuls dans leur ménage par rapport à la moyenne, s'éloignant ainsi du modèle généralisé du couple sans enfant dans cette tranche d'âge. Plus souvent immigrés et peu diplômés (seulement un quart entre d'eux sont bacheliers), les individus qui composent ce profil sont en majorité employés ou ouvriers, en CDI, le plus souvent à temps partiel (61 %), voire n'exerçant leur activité que de manière temporaire (13 %). Les métiers exercés se trouvent dans le secteur d'activité des services, des travaux domestiques et de l'aide sociale. Ce groupe déclare un peu plus fréquemment qu'en moyenne des limitations d'activité dans sa vie quotidienne.

Profil 2

Michel, 68 ans, non retraité, travaille à temps partiel de moins de 30 heures comme dentiste, activité qui lui rapporte entre 50 000 et 100 000 euros par an. Il vit en couple sans enfant à Besançon. Il n'est pas limité dans ses activités habituelles.

Un deuxième profil, constituant un tiers des 65-74 ans en emploi, se distingue par des individus diplômés de l'enseignement supérieur long (68 % ont un diplôme supérieur ou égal à bac + 3) et très majoritairement masculins (trois quarts d'hommes). Les personnes de ce groupe vivent plus souvent dans les grandes unités urbaines et en couple que la moyenne des 65-74 ans en emploi. Elles appartiennent très fréquemment à la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures (80 %). S'y retrouvent à la fois des professions libérales (médecins, avocats, etc.), des hauts cadres de la fonction publique et des professeurs du supérieur. Ils travaillent à parts égales à temps partiel et à temps complet (44 % et 46 %), tandis qu'un sur dix n'a pas d'horaire habituel. Ce sont aussi eux qui déclarent le moins être limités dans leurs activités.

Profil 3

Jean, 68 ans, retraité, est commerçant tenant un magasin dans une petite ville de Haute-Savoie. Il a des revenus de moins de 6 000 euros par an. Il a un diplôme de niveau CAP-BEP.

Un troisième profil, comprenant un peu moins d'un cinquième des individus de 65 à 74 ans en emploi, réunit une population exclusivement constituée de non-salariés, hors professions libérales et agriculteurs, c'est-à-dire d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Plutôt

2. Un individu type est défini comme étant l'individu de l'échantillon qui est le plus près du centre de sa classe.

masculins, ces individus sont dotés de diplômes de niveau intermédiaire et travaillent souvent à temps complet. Ils résident dans des petites villes ou dans le monde rural. Le type d'activité exercée est assez varié, avec une prépondérance du commerce de détail hors automobiles. Les entreprises de travaux de construction spécialisée, d'hébergement et de restauration sont aussi bien représentées.

Profil 4

Bernard, 68 ans, non retraité, est éleveur de bétail dans une commune rurale de Corrèze. Il travaille à temps plein, plus de 40 heures par semaine. Il a un certificat d'études primaires.

Enfin, le quatrième profil est extrêmement spécifique, car constitué uniquement d'agriculteurs, et ne représente que 7 % de l'échantillon. Les individus constitutifs de celui-ci sont en moyenne un peu plus âgés et un peu plus souvent masculins que l'ensemble des 65-74 ans en emploi. Ils habitent en grande majorité dans des communes rurales. Ils sont comme la majorité de leur génération plus souvent en couple, avec cependant une présence un peu plus élevée d'enfants dans le ménage. Leur niveau de diplôme est faible, de manière assez similaire au premier profil, avec environ un quart de non-diplômés. Des quatre profils, ce sont eux qui ont les horaires de travail les plus lourds et qui poursuivent le plus leur activité de manière régulière. L'activité prépondérante est le travail des champs et la production animale, suivie d'une minorité d'exploitation forestière.

Encadré 3

Méthodes

Méthodologie de la classification

La classification est réalisée sur l'échantillon des 65-74 ans actifs occupés vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine (2 870 individus). Seuls les individus pour lesquels il n'y a pas de données manquantes sont utilisés dans l'analyse (2 823 individus). Dans un premier temps, une analyse des correspondances multiples (ACM) est effectuée sur douze variables catégorielles : sexe, perception d'une retraite, statut dans l'emploi (salarié en CDD, en CDI ou non-salarié), profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS), secteur d'activité (NAF 10 postes), quotité de travail, diplôme le plus élevé (8 postes), type de ménage (5 postes), type d'unité urbaine (5 postes), limitation dans les activités habituelles, statut d'immigration et tranche d'âge (65-69 ans ou 70-74 ans). L'ACM permet de créer, à partir des douze variables, cinq indicateurs synthétiques. Une classification ascendante hiérarchique, construite à partir de ces cinq nouveaux indicateurs, permet de constituer 4 groupes d'individus. Ceux-ci sont majoritairement définis par le statut dans l'emploi et la PCS.

Méthode d'estimation (Probit)

Pour comprendre quels sont les déterminants de la continuation dans l'emploi, un modèle Probit est estimé, modélisant sur l'échantillon des personnes de 65 à 74 ans en emploi lors de leur première interrogation la probabilité d'être toujours en emploi en dernière interrogation.

Les variables explicatives utilisées sont toutes issues de la première interrogation, afin d'éviter les problèmes de causalité inverse. Les variables sont les suivantes : l'âge et son carré, le sexe, le statut dans l'emploi, les limitations dans les activités habituelles, la quotité de travail, la perception d'une retraite et l'année. On ajoute dans des modèles ultérieurs la différence d'âge entre l'individu et son conjoint (âge - âge du conjoint, de manière catégorielle), l'évolution du statut dans l'emploi du conjoint entre la première et la dernière interrogation, une variable croisée entre la différence d'âge et le sexe, et une variable croisée entre l'évolution du statut d'activité du conjoint et le sexe.

8. Description des profils d'actifs occupés de 65 à 74 ans

en %

	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4	Ensemble
Répartition des effectifs	41	34	18	7	100
Genre					
Homme	36	76	66	59	57
Âge					
Part des 70-74 ans	17	20	21	24	19
Perception d'une pension de retraite	74	72	72	52	71
Type de ménage					
Personne seule	34	20	22	18	26
Couple sans enfant	49	65	65	61	58
Couple avec enfants	7	11	8	14	9
Famille monoparentale	4	2	2	1	3
Ménage complexe	7	2	3	6	4
Statut d'immigration					
Part des immigrés	13	8	10	3	10
Taille de l'unité urbaine					
Agglomération parisienne	12	24	11	0	15
Unité urbaine de + 200 000 habitants	26	28	17	9	24
Unité urbaine de 20 000 à 199 999 habitants	21	16	14	6	17
Unité urbaine de - 20 000 habitants	15	13	25	16	16
Commune rurale	26	19	32	69	28
Diplôme le plus élevé					
Diplôme supérieur à bac + 2	4	68	16	8	28
Bac + 2	7	8	7	4	7
Bac général	7	5	8	3	6
Bac technologique et professionnel	7	6	9	7	7
CAP, BEP	24	7	27	25	19
Brevet des collèges	8	3	7	5	6
CEP	23	2	14	26	15
Sans diplôme	22	1	11	22	13
Activité économique de l'établissement					
Agriculture, sylviculture, pêche	3	1	0	98	8
Industrie	6	3	8	0	5
Construction	3	0	14	0	4
Commerce de gros et détail, hébergement, restauration	22	4	50	2	20
Information et communication	1	3	1	0	2
Activités financières et d'assurance	1	2	4	0	2
Activités immobilières	2	2	4	0	2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	11	23	6	1	14
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	29	54	2	0	31
Autres services	23	8	9	0	14
Catégorie socioprofessionnelle¹					
Agriculteur exploitant	0	1	0	99	7
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	0	1	95	1	17
Cadre et profession intellectuelle supérieure	3	80	1	0	29
Profession intermédiaire	16	17	3	0	13
Employé	54	1	0	0	22
Ouvrier	27	0	1	0	12
Statut dans l'emploi					
Non-salarié	1	46	97	100	40
CDD ou autre contrat à durée limitée	11	16	0	0	10
CDI	88	39	2	0	50
Limitations, fortes ou non, dans les activités habituelles	18	11	15	28	16
Quotité de travail					
Temps partiel de moins de 15 heures	33	17	8	16	22
Temps partiel de 15 à 29 heures	24	21	17	15	21
Temps partiel de 30 heures ou plus	5	6	6	8	6
Temps complet de moins de 35 heures	2	4	2	3	2
Temps complet de 35 à 39 heures	16	8	12	6	12
Temps complet de 40 heures ou plus	9	34	44	47	27
Activité temporaire ou d'appoint	13	10	12	6	11

1. Les pourcentages sont calculés uniquement sur les répondants.

Champ : France métropolitaine, actifs occupés âgés de 65 à 74 ans vivant en ménage ordinaire.

Lecture : par rapport au profil moyen des personnes continuant à travailler après 65 ans, le profil 1 réalisé à partir de notre typologie (rassemblant 41 % de l'ensemble) est beaucoup plus féminin (36 % d'hommes contre 57 % dans l'ensemble).

Note : les profils ont été réalisés par une classification ascendante hiérarchique, à partir de dimensions créées par une analyse des correspondances multiples, sur les variables sexe, perception d'une pension, statut dans l'emploi, PCS, secteur d'activité (NAF 10 postes), quotité de travail, diplôme le plus élevé (8 postes), type de ménage (5 postes), type d'unité urbaine (5 postes), limitations dans les activités habituelles, statut vis-à-vis de l'immigration et tranche d'âge (65-69 ou 70-74 ans).

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2016.

Le non-salariat, la poursuite de l'activité du conjoint et une faible différence d'âge avec le conjoint sont les principaux facteurs non pécuniaires associés à la poursuite d'activité après 65 ans

Après avoir présenté les profils types des personnes en emploi entre 65 et 74 ans, nous cherchons à identifier les déterminants de la poursuite de l'activité après 65 ans. Les résultats proviennent d'une estimation, pour les personnes de 65 à 74 ans en emploi en première interrogation de l'enquête Emploi, de la probabilité d'être toujours en emploi un an et demi plus tard (*encadré 3*). L'échantillon est donc restreint à la sous-population des 65-74 ans qui était en emploi en première interrogation. En cela, le profil et les questions soulevées sont différents des parties précédentes et tiennent aux raisons qui poussent les personnes à continuer de travailler malgré leur âge avancé. Certaines variables comme le niveau d'éducation ou la catégorie socioprofessionnelle, qui sont des facteurs déterminants de l'emploi après 65 ans, sont déjà prises en compte de fait par la sélection de l'échantillon et n'expliquent ainsi pas la poursuite de l'activité.

Si l'enquête Emploi ne permet pas d'identifier des raisons financières du fait d'une insuffisante connaissance des revenus, en revanche, les caractéristiques individuelles sont bien renseignées et permettent de détecter des préférences différentes pour le loisir ou l'emploi, comme la perception d'une retraite, l'existence de limitations dans les activités habituelles, la structure familiale, la différence d'âge avec le conjoint, son statut d'activité, et enfin le non-salariat.

Pour les individus de 65 à 74 ans en emploi en première interrogation, l'âge joue positivement sur la poursuite de l'activité jusqu'à 68 ans, négativement ensuite (*figure 9*). Être non salarié et être déjà à la retraite au moment de l'enquête augmentent la probabilité de continuer son activité en moyenne de respectivement 6 et 7 points de pourcentage toutes choses égales par ailleurs (*modèle 2*). Le fait d'avoir une activité temporaire ou d'appoint joue négativement, comme le fait d'être limité dans ses activités habituelles et de façon graduée selon l'intensité des limitations. Par rapport à un individu sans limitation dans ses activités habituelles, un individu qui déclare être limité (mais pas fortement) voit sa probabilité de rester en emploi diminuer de 8 points de pourcentage et de 15 points de pourcentage s'il est fortement limité (*modèle 2*). Ce sont donc les seniors sans limitation dans les activités habituelles, retraités et non salariés, qui continuent le plus sur leur lancée et restent dans l'emploi après 65 ans.

Pour les personnes en couple, le retrait du marché du travail du conjoint sur la période a un effet significatif fortement négatif sur le fait de rester en emploi. Par rapport aux individus dont le conjoint était inactif en première et dernière interrogations, ceux dont le conjoint devient inactif entre ces deux dates ont une probabilité inférieure de 20 points de pourcentage de rester en emploi à autres caractéristiques observées identiques (*modèles 3, 4 et 5*). Ces résultats sont conformes à ceux de la littérature [Stancanelli et Van Soest, 2016] et traduisent un effet de simultanéité des décisions au sein du couple pour la date de départ à la retraite.

Pour les personnes en couple, la différence d'âge avec le conjoint (âge - âge du conjoint) a également un effet fortement négatif sur la probabilité de rester en emploi. En particulier, les personnes ayant des conjoints plus jeunes d'au moins 5 ans ont moins de chances de rester en emploi (*modèles 2, 3 et 4*), ce qui peut résulter d'un choix du couple de maximiser son utilité en augmentant ses temps de loisirs complémentaires ou partagés [Casanova, 2010 ; Banks et al., 2010]. Les résultats ne sont pas vérifiés séparément pour les femmes et les hommes, notamment à cause de la petite taille des échantillons créés. L'hypothèse d'absence de différence selon le sexe ne peut toutefois être rejetée. ■

9. Modélisation de la probabilité de continuer à être en emploi (médiane des effets marginaux, calculée par *bootstrap*)

	Variable dépendante : Continuer à être actif en t + 1,5 an				
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5
Âge en t	0,561*	0,631**	0,614**	0,603*	0,571**
Âge au carré	-0,004*	-0,004**	-0,004**	-0,004*	-0,004*
Sexe					
Homme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Femme	0,069**	-0,004	-0,004	0,014	0,083*
Différence d'âge avec le conjoint					
Conjoint du même âge (+ ou - 1 an)		Réf.	Réf.	Réf.	
Conjoint plus âgé d'au moins 2 ans		0,108*	0,099*	0,101*	
Conjoint plus jeune de 2 à 4 ans		-0,059	-0,052	-0,023	
Conjoint plus jeune d'au moins 5 ans		-0,102**	-0,132***	-0,138***	
Sans conjoint		0,040	-0,002	0,005	
Différence d'âge et sexe croisés					
Femme x conjoint ≥ 2 ans plus âgé				-0,016	
Femme x conjoint 2 à 4 ans plus jeune				-0,118	
Femme x conjoint ≥ 5 ans plus jeune				0,072	
Femme x sans conjoint				-0,019	
Évolution du statut d'activité du conjoint					
Conjoint reste actif			0,061	0,063	0,018
Conjoint reste inactif			Réf.	Réf.	Réf.
Conjoint devient actif			0,108	0,087	-0,031
Conjoint devient inactif			-0,204***	-0,194***	-0,246***
Sans conjoint			0,038	0,044	0,060
Évolution du statut d'activité du conjoint et sexe croisés					
Femme x conjoint reste actif					-0,035
Femme x conjoint devient actif					1,170
Femme x conjoint devient inactif					0,028
Femme x sans conjoint					-0,065
Statut dans l'emploi					
Salarié	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Non-salarié	0,072**	0,061*	0,059*	0,060*	0,072**
Limitations dans les activités habituelles					
Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Limité, mais pas fortement	-0,087**	-0,082*	-0,078*	-0,080*	-0,083*
Fortement limité	-0,156*	-0,148*	-0,100	-0,110	-0,105
Quotité de travail					
Temps complet	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Temps partiel	-0,033	0,033	0,021	0,021	0,021
Activité temporaire ou d'appoint	-0,137**	-0,139**	-0,154***	-0,156***	-0,153***
Perception d'une pension de retraite					
Oui	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Non	-0,075**	-0,066*	-0,075**	-0,074**	-0,079**
Année					
2013	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
2014	0,055*	0,049	0,038	0,037	0,036
2015	0,054	0,042	0,032	0,032	0,039
Observations	786	786	786	786	786
Log Vraisemblance	-409,972	-402,156	-393,451	-392,229	-400,208
AIC	843,943	836,312	826,902	832,459	840,416

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 65 à 74 ans en emploi en première interrogation et suivies tout au long de l'enquête, vivant en ménage ordinaire.

Lecture : dans le modèle 2, à autres caractéristiques observées identiques, être non salarié augmente de 6,1 points de pourcentage en moyenne la probabilité de continuer à être en emploi six trimestres après la première interrogation, par rapport à une personne salariée.

Note : * significatif au seuil de 10 % ; ** significatif au seuil de 5 % ; *** significatif au seuil de 1 %.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2016.

Définitions

Les personnes ayant un **emploi au sens du Bureau international du travail (BIT)** (ou « actifs occupés ») sont celles âgées de 15 ans ou plus qui ont travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine donnée dite « de référence », qu'elles soient salariées, à leur compte, employeuses ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale, y compris celles pourvues d'un emploi, mais qui en sont temporairement absentes (congés annuels, maladie, maternité, etc.).

Les **inactifs** sont les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage au sens du BIT.

Le **taux d'emploi au sens du BIT** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale correspondante.

Immigrés : la population immigrée est constituée des personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Elle comprend donc en partie des personnes qui, depuis leur arrivée, ont acquis la nationalité française.

Pour en savoir plus

Banks J., Blundell R., Rivas M.C., *The Dynamics of Retirement behavior in Couples: Reduced-form Evidence from England and the US*, University College London, Mimeo, 2010.

Beck S., Vidalenc J., « L'emploi des seniors en hausse entre 2007 et 2017 : plus de temps partiel et d'emplois à durée limitée », *Insee Focus* n° 119, juillet 2018.

Cahuc P., Hairault J.-O., Prost C., « L'emploi des seniors : un choix à éclairer et à personnaliser », *Les notes du Conseil d'analyse économique* n° 32, mai 2016.

Casanova M., *Happy Together: A Structural Model of Couples' Joint Retirement Choices*, Department of Economics, UCLA, 2010.

Conseil d'orientation des retraites, *Transitions emploi-retraite*, Séance du COR du 30 mars 2016, Document n° 10, 11 et 12, 2016.

Drees, *Les retraités et les retraites*, coll. « Panoramas de la Drees - Social », mai 2018.

Dubois Y., Koubi M., « Report de l'âge de la retraite et taux d'emploi des seniors : le cas de la réforme des retraites de 2010 », *Insee Analyses* n° 30, janvier 2017.

Flamand L., Gilles C., Trannoy A., « Discriminations selon l'âge : revue de littérature et effet de l'âge sur les conditions d'emploi et de salaire à partir de l'enquête Emploi », *Document de travail*, France Stratégie, à paraître.

Global Entrepreneurship Monitor, *Women's Entrepreneurship 2016/2017 Report*.

Govillot S., « Le passage de l'emploi à la retraite : travailler pendant la retraite, une situation qui se développe », *Insee Première* n° 1449, juin 2013.

Monjon B., Ragot X., "The labor supply of baby-boomers and low-flation", *Working Paper* n° 9, Science-Po OFCE, 2018.

Morin T., Pénicaud E., « Indépendants et dirigeants salariés d'entreprise : un tiers de femmes », *Insee Première* n° 1563, juillet 2015.

Musiedlak Y., Senghor H., « Cumul emploi-retraite : deux personnes sur trois travaillent à temps partiel », *Études et Résultats* n° 1021, Drees, septembre 2017.

Ponceau J., Thevenot C., « Le passage de l'emploi à la retraite : les enseignements de l'enquête "Passage à la retraite" de 2006 », *Dares Analyses* n° 35, mai 2011.

Stancanelli E., Van Soest A., "Partners' leisure time truly together upon retirement", in *IZA Journal of Labor Policy* vol. 5, n° 1, 2016.

Wahrendorf M., Akinwale B., Landy R., Matthews K., Blane D., "Who in Europe works beyond the state pension age and under which conditions? Results from SHARE" in *Journal of Population Ageing*, Volume 10, Issue n° 3, 2017.
